



## DOSSIER DE PRESSE

### Soirée des initiatives

Vendredi 14 décembre 2007  
Maison d' Activités Culturelles et de Colloques  
MACC  
de Villeneuve d'Ascq

**Direction Régionale et Départementale  
De la Jeunesse et des Sports  
35 rue Bouchers de Perthes  
59000 LILLE**

**Conseil Régional  
Nord Pas – de - Calais  
Hôtel de Région  
59555 LILLE Cedex**

Le constat est fait d'une marginalisation croissante d'une grande partie des jeunes habitants de la région Nord Pas de Calais et d'un éloignement des lieux de décision et de participation à la vie de la cité. Ceci ne peut se résoudre qu'en donnant à chacun la possibilité et les moyens de trouver une place active et reconnue dans la société.

L'objectif est d'instaurer des pratiques nouvelles dépassant les logiques d'assistanat, privilégiant **la démarche participative** et le renouveau de **l'idée de responsabilité**.

Cette participation à la vie de la cité se manifeste par la capacité d'initiatives (individuelle et/ou collective), la possibilité de monter des projets en s'appuyant sur **des réseaux actifs**, l'intégration, des projets locaux dans une dynamique régionale.

Aussi, l'Etat et la Région contractualisent leur engagement pour le développement et la qualification de l'accompagnement proposé aux jeunes dans les **Comités Locaux d'Aide aux Projets (CLAP)** et par le programme Envie d'Agir. Ils affichent leur volonté commune d'améliorer la couverture territoriale existante afin de renforcer l'écoute et l'accompagnement des jeunes de la Région.

**La spécificité de l'accompagnement** qui est proposé aux jeunes porteurs de projets, ainsi que l'inscription de ce travail de proximité dans un réseau régional dynamique, méritent d'être reconnus sur un plan institutionnel.

# ENVIE D'AGIR

**Afin de répondre à la diversité des attentes d'engagement et d'initiatives des jeunes, le ministère fédère au sein du programme « Envie d'agir ! » l'ensemble de ses dispositifs d'aides destinés aux jeunes de 11 à 30 ans.**

En 2006, Plus de **3 300 projets** ont été soutenus. **42 000 jeunes** ont été touchés par le programme, dont plus de 15 000 bénéficiaires directs.

Ce **programme unique** a pour objectif de rendre plus lisibles et plus efficaces les dispositifs d'aide à l'engagement et à l'initiative des jeunes. Il répond également à la volonté du ministère de valoriser la capacité créatrice des jeunes, leur audace et leurs talents.

Envie d'agir apporte un soutien à la fois pédagogique, technique et financier permettant d'accompagner les jeunes de l'émergence à la réalisation effective de leur projet.

« **Envie d'agir !** » est un programme généraliste et tout public qui vise à favoriser :

- ▶ L'engagement, c'est-à-dire l'envie de faire un premier pas, de se lancer dans une première expérience à travers un projet collectif ou individuel revêtant un caractère d'utilité sociale ou d'intérêt général.
- ▶ Le défi de réaliser sa passion au travers d'un projet plus structuré marquant dans le parcours de vie du jeune.
- ▶ L'entrepreneuriat pour concrétiser un projet professionnel, une création ou une reprise d'activité économique.
- ▶ Le volontariat pour se consacrer pleinement à un projet d'intérêt général. l'objectif est d'informer les jeunes sur les différents dispositifs existant en matière de volontariat : les divers types de volontariat civil, le service volontaire européen, ainsi que le nouveau statut de volontaire créé par le projet de loi relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, dont l'application est prévue en 2006.

Le **programme Envie d'agir** répond de manière adaptée et différenciée aux désirs d'engagement et de prise d'initiatives des jeunes selon la nature, la maturité et l'envergure de leur projet.

Partout en France, les services départementaux du ministère et leurs réseaux de points d'appui Envie d'agir informent et accompagnent les jeunes dans la proximité. Le site dédié [www.enviedagir.fr](http://www.enviedagir.fr) met à la disposition directe des jeunes l'ensemble des informations et des outils méthodologiques.

## « ENVIE D'AGIR ! » : trois dispositifs pour un parcours progressif de prise d'initiative

**Les fonds départementaux d'aide aux initiatives des jeunes (FDAIJ)** soutiennent les premiers projets collectifs ou individuels revêtant un caractère d'utilité sociale ou d'intérêt général. Ils sont également ouverts aux associations de moins de trois ans. L'aide maximale pouvant être accordée est de 1 000 euros.

**Le concours de l'engagement** est destiné à encourager les jeunes à développer un projet qui a déjà bénéficié de l'aide d'un dispositif au plan local : il s'agit de favoriser l'engagement des jeunes dans la durée. L'aide maximale peut être de 1 600 euros accordée par une commission régionale.

**Le Défi jeunes s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans.** Il vise notamment à soutenir les projets à visée professionnelle plus structurés ayant un impact sur le projet de vie du jeune. Les projets de création d'activités économiques bénéficient d'un accompagnement et d'une expertise renforcée. L'aide maximale est de 8 500 € accordée par un jury régional.

### **Le concours national Envie d'agir**

Tout au long de l'année, les jurys départementaux et régionaux Envie d'agir désignent des lauréats et leur attribuent des aides financières pour réaliser leurs projets. Les projets qui se distinguent par leur qualité et leur exemplarité sont ensuite sélectionnés pour le jury national Envie d'agir.

En 2006, 45 candidats ont été reçus par le jury national Envie d'agir qui a désigné 18 lauréats répartis dans les quatre catégories classiques ainsi que deux catégories invitées « mode » et « agir dans la cité ». **Les lauréats nationaux bénéficient d'une aide financière supplémentaire et d'une médiatisation nationale.**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.enviedagir.fr](http://www.enviedagir.fr) ou contactez votre [direction départementale de la jeunesse et des sports](#).

### **ENVIE D'AGIR Région Nord - Pas de Calais - Quelques chiffres 2006**

- **75** jeunes accompagnés
- **44** projets soutenus pour un montant total d'aides financières allouées de **253.530 €**
- Typologie des projets :
  - **6** économiques,
  - **33** culturels,
  - **5** humanitaires,
- **10** entreprises créées à travers les projets primés

# Les Comités locaux d'aides aux projets ( CLAP)

**Spécificité de la région Nord - Pas de Calais**, le CLAP est un outil pédagogique au service des jeunes qui s'appuie sur une démarche d'accompagnement permettant à des jeunes de réaliser leur projet visant à :

- favoriser l'expression directe des jeunes en vue de leur insertion sociale, culturelle et professionnelle,
- responsabiliser les jeunes en les aidant à concrétiser leur démarche personnelle, à être acteur de leur parcours, dans l'objectif de les rendre autonomes,
- révéler les compétences des jeunes, leurs potentialités et leurs capacités créatives,
- donner aux jeunes la possibilité d'élargir leur environnement social, culturel et économique et d'appréhender leur avenir.

Le CLAP est aussi un dispositif qui s'attache à accueillir des jeunes de façon personnalisée dans toutes les phases de leur parcours de projet ( accueil, diagnostic, orientation, conseil, expertise, suivi...) :

La méthodologie développée par les CLAP conduit les jeunes à s'engager à :

- défendre personnellement leur projet devant un jury,
- réaliser le projet conformément aux objectifs visés,
- rendre compte des dépenses engagées des sommes perçues,
- faire une évaluation régulière de leur projet et la communiquer au CLAP,
- éventuellement, parrainer un nouveau candidat et participer aux activités du CLAP en tant que membre actif.

Le CLAP est également **une instance unique** animée et gérée par une structure municipale ou associative et rassemblant plusieurs partenaires techniques et financiers. Il accompagne les jeunes dans un souci de cohérence afin de répondre au mieux à leurs préoccupations et participe, par la concrétisation de leurs initiatives, au développement social, culturel et économique de quartier, de la ville, de la région. **20 CLAP** sont présents sur le territoire régional (14 pour le département du Nord et 6 pour le département du Pas de Calais).

## CLAP - Quelques chiffres (référence année 2006)

- **899** jeunes accompagnés (**562** garçons et **337** filles)
- **342** projets soutenus pour un montant total d'aides financières allouées de **455.499 €**
- Typologie des projets :
  - **194** économiques,
  - **75** culturels,
  - **9** sociaux,
  - **33** humanitaires,
  - **1** sportif,
  - **2** environnementaux,
  - **28** départs autonomes
- **302** emplois créés à travers les projets primés
- **789** communes sont concernées par les CLAP